

## FORMATION nouveaux élus

Jeudi 9 juillet 2026 en distanciel de 17h à 20h

# Collectivités locales et laïcité

*Des repères pour comprendre. Des outils pour agir.*

## OBJECTIFS

---

La laïcité est, depuis plusieurs années, de retour dans le débat public. L'objectif de cette formation est de donner aux élus les connaissances nécessaires à l'exercice de leur mandat et des clés pour agir dans ce domaine. À l'issue de la formation, les élus pourront apporter les réponses appropriées aux questions courantes et connaître les comportements adaptés aux situations auxquelles ils peuvent être confrontés.

## INTERVENANT

---



### Christophe GRANNEC

#### Formateur laïcité et faits religieux

Après un doctorat en sciences religieuses de l'École Pratique des Hautes Etudes et une thèse portant sur le thème de « L'histoire de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture », Christophe Granneec a poursuivi son parcours en devenant professeur à l'Université de Sudbury au Canada dans le département sociologie des religions. Il rejoint ensuite l'Université catholique de Lille comme maître de conférences de sociologie des religions. Chercheur associé au GSRL-CNRS depuis 2006 il est également chercheur affilié à la SISR (Société internationale de sociologie des religions).

Parmi ses travaux principaux, on peut citer en 2011, l'ouvrage collectif sous sa direction, *Les chrétiens dans la mouvance altermondialiste* aux Editions Karthala.

## FORMAT

---

Cette formation se déroule de 17h à 20h en visioconférence.

## MODALITES PEDAGOGIQUES

---

Organisée autour d'exemples pratiques, elle est fondée sur une pédagogie active et concrète et sur l'expérience de terrain du formateur. Les apports théoriques sont immédiatement suivis d'exemples et de cas pratiques

## PREREQUIS ET EVALUATION

---

Pas de prérequis. Une évaluation est réalisée en fin de formation (mises en situation). Mercure local s'engage à répondre au mieux à l'accueil de chaque participant en situation de handicap en prenant en compte sa situation personnelle. Contactez notre référente handicap en cas de nécessité : [eleonore.carpentier@mercurelocal.fr](mailto:eleonore.carpentier@mercurelocal.fr)

## CONDITIONS TARIFAIRES

---

Le montant de la journée de formation est de **240 euros TTC** par participant. La formation peut être prise en charge par votre DIF élu (Mon Compte Elu) ou par votre collectivité. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Ce tarif comprend l'intégralité des frais de la formation.

---

**Votre Contact**

## PROGRAMME

---

### ►► La « laïcité à la française » :

- Le cadre historique
- Le cadre juridique et le statut des cultes en France
- La loi du 24 août 2021
- Le paysage religieux français

### ►► L'Etat et la laïcité en France :

- Le Bureau central des cultes
- Le Comité interministériel de la laïcité
- Le Conseil d'Etat

### ►► La laïcité dans une politique territoriale :

- Le rôle et la responsabilité de l' élu
- La neutralité des fonctionnaires territoriaux et agents contractuels
- Laïcité et usagers des services publics
- Laïcité et éducation : la gestion des collèges

### ►► Laïcité et cohésion sociale :

- Faire vivre la laïcité
- Faire œuvre de pédagogie
- Témoignages et échanges sur des situations vécues et analyse de cas concrets

## EXERCICES PRATIQUES

### Cas pratiques

---

**Votre Contact**

## Bulletin d'inscription

---

### COLLECTIVITES LOCALES ET LAÏCITE Jeudi 9 juillet 2026 (visioconférence) 17h à 20h

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Email.....

Ligne directe .....

Mobile .....

Organisme .....

Adresse .....

Code postal.....Ville .....

- Vous souhaitez porter à notre connaissance une situation de handicap qui nécessite une adaptation de la formation.

#### INSCRIPTION A RETOURNER A :

Mercure local - Groupe Mercure  
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris  
contact@mercurelocal.fr  
01 42 60 69 48 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.

Le montant de la formation est de **240 euros TTC par participant**.

Mercure local est un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation de élus locaux et certifié Qualiopi